



Entre-nous

N°490 du 27 janvier 2024

INFORMATIONS MUNICIPALES

ASSOCIATIONS - Dernier RAPPEL : votre demande de subvention est à adresser par mail en mairie avant le 31 janvier 2024.

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES - Pour les personnes collectées en porte-à-porte, un calendrier, est à votre disposition sur le site du Smictom ou à l'accueil en mairie.

RECENSEMENT DE LA POPULATION - La campagne, officielle et obligatoire, de recensement se terminera le 17 février 2024. Toutes les notices internet ont été distribuées dans les boîtes aux lettres les 18 et 19 janvier derniers. Si vous avez des difficultés pour une démarche en ligne, vous pouvez demander un document papier en téléphonant en mairie au 02.99.96.23.34.

Merci de bien vouloir réserver le meilleur accueil aux agents recenseurs : Madame Eliane HUNAUT et Monsieur Bruno LEPAGE.

FIBRE OPTIQUE - Les boîtiers sont dans un périmètre de 250 mètres autour de l'habitation. Avant toutes démarches auprès de votre opérateur, ou d'appeler la mairie, vérifier votre éligibilité sur le site de Mégalis :

https://geobretagne.fr/mviewer/?config=../pub/sm-megalys/apps/fibre/suivi_adresse.xml#

MEDIATHEQUE - La médiathèque propose gratuitement le **PORTAGE DE LIVRES** (romans en gros caractères, documentaires, revues, ...): une fois par mois, des bénévoles de la médiathèque se déplacent chez les personnes âgées ou malades ou isolées pour déposer des livres et les reprendre. Inscription au préalable en mairie au 02.99.96.23.34 ; elle propose également des accueils, le lundi à l'heure qui vous convient, pour répondre aux questions sur l'utilisation d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un téléphone portable. Renseignements et Inscriptions en mairie. La médiathèque recherche des **bénévoles** pour les accueils du public (2 heures une fois par mois). Renseignements en mairie.

VENTE DE CHEMINS COMMUNAUX - Si vous êtes propriétaire, de part et d'autre, d'un chemin communal et s'il n'y a pas de servitude de passage, vous pouvez faire une demande d'achat de ce chemin. Les personnes intéressées doivent déposer une demande écrite (avec plan) auprès de la mairie de Rannée **avant le 30 juin 2024.**

INFLUENZA AVIAIRE - Tous les élevages de volailles non commerciaux, y compris les volières, doivent obligatoirement être déclarés à la mairie de leur commune : arrêté du 24 février 2006

www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr

INHUMATIONS - Mme VERGER, 42 ans ; M. TIREAU Loïc, 61 ans.

ELECTIONS MUNICIPALES - La nouvelle équipe municipale sera installée prochainement ; elle est composée des quinze personnes suivantes : Karine MOREL, Serge PELTIER, Stéphanie LAHAYE, Paul DAGUIN, Catherine BRIANTAIS, Vincent TAILLANDIER, Patricia PELISSON, Jean-Michel GANACHE, Isabelle TAILLANDIER, Claude BIZEUL, Nathalie HAMARD, Didier LEBRETON, Gérard CHOPIN, Myriam MALÉCOT, Jacques BIDAUX.

ELECTIONS EUROPÉENNES - Les représentants au Parlement européen sont élus par les citoyens des pays de l'Union européenne lors des élections européennes. Il n'y a pas de second tour. **Les prochaines élections européennes sont prévues le 9 juin 2024.**

INSCRIPTIONS ELECTORALES - Vous êtes nouvel arrivant ou vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales : pour pouvoir voter à Rannée, vous devez obligatoirement vous munir d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile et vous présenter en mairie ou les envoyer par courrier avec le formulaire d'inscription téléchargeable sur www.service-public.fr ou via internet en utilisant le téléservice proposé par mon-service-public.fr.

INFORMATIONS GENERALES

LOTISSEMENTS COMMUNAUX - Il reste des lots bornés commercialisables au prix de 40€ HT dans les lotissements Ardenne 2 et 3 ; renseignements en mairie.

AIDE A L'UKRAINE - Les personnes qui souhaitent accompagner des ressortissants ukrainiens sont invitées à se signaler sur le site <https://parrainage.refugies.info/>

NOS ASSOCIATIONS COMMUNIQUENT

APEL - VENTE DE PIZZAS - L'association des parents d'élèves de l'école vous propose une vente de pizzas à emporter en partenariat avec l'Atelier enfariné de Bais. Les pizzas seront livrées à l'école. **Vous pourrez venir récupérer vos commandes le vendredi 23 février entre 16h30 et 17h30.** Au choix : **Reine** (sauce tomate, jambon, mozzarella champignons), **4 fromages** (crème fraîche mozzarella, raclette, chèvre, bleu), **Montagnarde** (crème fraîche, jambon cru, champignon raclette, oignon). Le règlement est à rapporter à l'école **pour le mardi 7 février 2024** par chèque à l'ordre de l'Apel RPI Rannée-Drouges.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le 06.63.37.09.73 ou le 06.73.34.62.28.

CLUB DE LA VALLEE DE L'ARDENNE - 9 février, bal animé par Didier Gilbert, 10 février, assemblée générale et pot-au-feu, inscription 21 euros pour les adhérents (24 euros, non adhérent), 21 février club.

AVENIR RANNEEN MUSIQUE - L'association organise le **samedi 3 février 2024** sa soirée Zicos avec au menu : apéritif, cassoulet ou poulet façon paëlla et dessert au prix de 19 € suivi d'une soirée animée par l'orchestre Musik'O Coeur à la salle du temps libre à Rannée. **Inscription jusqu'au 27 janvier au 06.68.56.49.27 (places limitées)**. Date à retenir : Fête de printemps le **dimanche 05 mai 2024**

CATM CITOYENS DE LA PAIX VEUVES - Le **27 janvier, 14h30, salle du temps libre**, présentation par Joseph Aulnette de témoignages des anciens combattants de la guerre d'Algérie (sur vidéoprojecteur). Suite du 9 décembre. **Ouvert à tous, gratuit.**

Assemblée Générale, le dimanche 11 février à 14h30, à la salle polyvalente de Rannée. Mme Beaudouin, membre du bureau départemental, sera présente. Toutes personnes, hommes et femmes, souhaitant rejoindre les Citoyens de la Paix, sont cordialement invités. Renseignements : Bruno Lepage 06.20.48.16.15. Cotisation annuelle : CATM et citoyens de la paix : 25€ ; veuves : 15€

ARP NATURE ET DECOUVERTE - Randonnée à Domalain, le **dimanche 18 février 2024**, départ du parking de l'étang communal de Rannée à 13h30 ou départ rando au parking de l'étang communal de Domalain à 13h45. Deux parcours au choix : circuit de Montghéroux 8 km ou circuit de Palivard 12 km. 2,50€/non-adhérent ou possibilité d'adhérer 10€/personne. Ne pas oublier son gobelet durable. C'est l'occasion de découvrir notre association ! Renseignements : 06.20.48.16.15 ou 06.01.71.44.42

LOTO 25 FEVRIER - Nous sommes 4 étudiantes en 2^{ème} année d'école d'infirmières et avons choisi d'effectuer un stage de cinq semaines au Vietnam en juin au sein d'un hôpital pédiatrique. De plus, nous sommes en lien avec un orphelinat d'Ho Chi Minh que nous irons visiter sur place. Pour ce faire, nous autofinçons ce projet en organisant des évènements. **Le 25 février, nous proposerons un loto dans la salle du temps libre : portes ouvertes à partir de 12 heures (restauration rapide sur réservation avec buvette toute la journée) ; le loto débutera à 14h00 et de nombreux lots tels que des goodies, bons d'achat ou high tech vous attendent !** Réservez vos places au 06.14.42.55.31 (Sophie TAILLANDIER) ou par mail à somanynurse@gmail.com ; paiements par carte, chèque ou espèces acceptés.

DIVERS

HOSPITALITE DIOCESAINE RENNAISE N-D DE LOURDES : soirée spectacle 17 février 2024 « Le Chœur d'enfants de Bretagne » et une surprise à 20h30 salle polyvalente de La Guerche de Bretagne. Adulte 10 €, enfant de 6 à 12 ans : 5 € - inscription au 06.14.37.28.24 ou 06.28.33.80.46.

Feuille d'information locale élaborée par l'Association ST LAZARE

et éditée par la Mairie de Rannée ; prochaine parution le **samedi 24 février 2024** ; vos annonces peuvent être déposées à la Mairie (boîte aux lettres) ou envoyées **avant le mardi 20 février 2024**

à mairie@rannee.com

Vous pouvez également consulter la feuille Entre-Nous sur le site internet : www.rannee.com

Le Portugal m'a fait naître et la France m'a fait vivre

J'ai 20 ans lorsque, le 21 janvier 1969, j'abandonne Casal Mota, mon village natal situé sur la commune de Famalicão, en périphérie de Nazaré au Portugal pour être incorporé au 7^{ème} régiment de Cavalerie à Leiria. En avril, je suis muté à Lisbonne et, début juillet, je m'envole à plus de 8 000 kilomètres. J'atterris en Angola, un pays en guerre. Ici, je garde des terres agricoles dans des fermes exploitées par des colons portugais. Armé d'un pistolet mitrailleur, je vis constamment dans des zones à risque.

Le lundi 18 octobre 1971, après trente-trois mois d'armée dont vingt-sept en Angola sans rentrer dans ma famille, je suis libéré. Lorsque je reviens au Portugal, je trouve facilement un emploi mais le salaire est bas. Ayant participé à la guerre d'Angola, je peux prétendre à un contrat de travail à l'étranger. Mon père a été salarié en France il y a quelques années mais il n'est resté que six mois car sa famille lui manquait. Toutefois, il m'encourage à faire comme lui, c'est à dire partir gagner de l'argent en France avant d'engager la construction d'une maison à Famalicão. Ce projet, Maria (ma fiancée) et moi-même, nous l'envisageons pour le printemps prochain.

Je suis les conseils de mon père. J'achète une licence qui m'autorise à quitter mon pays et je pars en France avec un contrat de travail en poche. Je suis embauché chez Hairault à La Guerche-de-Bretagne, une entreprise de maçonnerie qui emploie une cinquantaine de salariés. Le mardi 14 novembre 1972, nous sommes quatre portugais à intégrer la société. Madame Hairault est la patronne (son mari est décédé) et Monsieur Téhel dirige les chantiers. Je loge dans un bungalow installé dans la cour de l'entreprise, au 11 rue de Vignouse.

Un demi-siècle plus tard, à Rannée on m'appelle toujours le Portugais et à Famalicão on m'appelle le Français. Peu importe là où je suis, j'ai l'impression d'être un étranger.

[Adriano Bernardo (72 ans) – le 28 décembre 2020]
rannee.over-blog.com